

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Band: 59 (1876)

Artikel: Sur le Phylloxera

Autor: Fatio, V.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

Sur le Phylloxera

par

Mr. le Dr. **V. Fatio.**

Mr. V. Fatio a fait dans l'assemblée générale une intéressante communication sur les travaux qui ont été faits depuis deux ans, à Pregny près Genève, en vue de la destruction du Phylloxera, et sur les diverses allures et transformations de ce terrible parasite de nos vignes.

Les observations de Mr. Fatio étant consignées in extenso dans un Rapport accompagné de planches que celui-ci a adressé au Département de l'Intérieur du canton de Genève,*) nous nous bornerons à signaler ici brièvement quelques-uns des principaux points de cette communication.

Après avoir décrit les différentes opérations qu'ont du subir les vignes atteintes à Pregny, Mr. Fatio a le bonheur d'annoncer à l'assemblée que jusqu'ici, fin d'août, on n'a encore retrouvé aucune trace de la maladie, ni sur les places traitées, ni dans les vignes environnantes. Bien qu'un pareil résultat soit évidemment fort satisfaisant il ne faut cependant pas, selon lui, chanter déjà victoire,

*) Le Phylloxera dans le Canton de Genève d'Août 1875 à Juillet 1876. Rapport au Département de l'Intérieur du Canton de Genève, par le Dr. V. Fatio, commissaire du Département. Avec deux planches coloriées. Genève, 1876. Chez H. Georg libraire, Genève, Bâle, Lyon.

car, pendant deux ans encore, l'on peut s'attendre à voir apparaître quelquepart, dans les environs de Pregny, de nouveaux foyers aujourd'hui latents et résultant d'étincelles maintenant imperceptibles échappées au traitement.

En détruisant entièrement les vignes malades, on a cherché à anéantir le parasite, tandis qu'il était encore possible de circonscrire le domaine de ses conquêtes.

Mr. Fatio attribue la réussite des travaux et l'aspect rassurant des vignes avoisinant le foyer, à deux causes principales: premièrement au fait que les arrosages de l'été 1875 ont été faits au moment où les nymphes arrivent sur la surface du sol et que par conséquent on a ainsi détruit le plus grand nombre des colons ailés; secondement à la circonstance heureuse que les vignes jusqu'ici malades se sont trouvées être isolées par d'autres cultures et que la plupart des émissaires volants, encore peu nombreux, se sont probablement perdus en route.

Ensuite, il décrit les aspects différents de l'insecte dans les quatre formes dites *radicicole*, *ailée*, *sexuée* et *gallicole* qui constituent le cycle complet des métamorphoses du Phylloxera.

Par des dessins sur la planche noire, l'orateur montre à l'assemblée les divers agissements du parasite, tantôt dans le sol, sur les racines, tantôt au grand jour sur les feuilles ou le bois.

Il fait, en particulier, remarquer que l'on n'a point encore trouvé de galles sur les feuilles de la vigne en Suisse, que le produit de l'œuf hivernant à l'air libre est rentré presque directement en terre en printemps, pour devenir *nodicole* (sur les renflements radiculaires) au lieu de *gallicole* (sur les feuilles) et que, par ce fait, la vie aérienne de l'insecte a été jusqu'ici à Pregny passablement plus courte que dans le midi de la France.

Il semble qu'il y ait eu jusqu'ici des modifications d'allures nécessitées par l'adaptation qui, si la maladie devait continuer, disparaîtraient fort probablement devant une acclimatation de plus en plus complète.

Dans d'autres dessins théoriques Mr. Fatio montre l'extension souterraine de la maladie et les phases successives de celle-ci.

Les traitements doivent être de deux sortes : les uns, curatifs, doivent chercher à détruire la race radicicole sous le sol, pour guérir la vigne malade, les autres, préventifs, ont pour but d'atteindre les ailés et leurs descendants aériens (sexués, œuf d'hiver, gallicole) avant qu'ils rentrent en terre, pour empêcher la colonisation sur de nouveaux points et le raffraichissement de la race parthénogénique souterraine qui s'épuiserait peu à peu abandonnée à elle-même.

On a essayé avec succès les sulfocarbonates, celui de potasse surtout, pour arroser le sol et les racines. L'orateur conseille, en vue de l'œuf d'hiver sur le bois aérien, le badigeonnage avec un mélange de soude et d'huile lourde essayé avec succès dans le midi de la France.

Mr. Fatio montre un Calendrier phylloxérique qu'il a composé à l'usage des viticulteurs et que l'Etat de Genève a fait distribuer dans ses communes.

Enfin, ce naturaliste émet l'idée que notre pays pourrait bien échapper au désastre qui frappe si cruellement la France et l'Allemagne, si, en veillant sur nos foyers, nous empêchons en même temps l'ennemi de passer la frontière. Notre patrie est protégée, dit il, par de hautes montagnes de plusieurs côtés, ne laissons donc pas, par négligence, le commerce et l'importation annihiler la protection que nous accorde si largement la nature.

Le Phylloxera ne nous est pas venu tout seul depuis

la France, il est arrivé chez nous, comme dans bien d'autres endroits par suite d'importations particulières. Il est donc urgent que le gouvernement fédéral tienne sévèrement la main à ce que ni racines, ni bois, ni feuilles même de vignes étrangères ne soient introduits sur le territoire suisse.

Il termine en signalant les frais immenses que l'état de Genève a pris entièrement à sa charge pour sauvegarder les vignes du pays et surtout, près de lui, le beau vignoble Vaudois, et rappelle à ce propos, comme toujours bonne à pratiquer, notre belle devise, *un pour tous, tous pour un.*
